



**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU
CROULT ET DU PETIT ROSNE**

**BUREAU SYNDICAL DU LUNDI 20 NOVEMBRE 2023 À 09H30
COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

Présent(s) :

Benoît JIMENEZ - Président, Didier GUÉVEL - Vice-Président, Marie-Claude CALAS - Vice-Présidente, Maurice MAQUIN - Vice-Président, Christiane AKNOUCHE - Vice-Présidente, Jean-Pierre LECHAPTOIS - Vice-Président, Cathy CAUCHIE - Vice-Présidente, Tony FIDAN - Vice-Président, Roland PY - Vice-Président, Claude TIBI - Vice-Président, Jean-Charles BOCQUET - Vice-Président,

Absent(s) excusé(s) :

Jean-Robert POLLET - Vice-Président, Nicole BERGERAT - Vice-Présidente

Assistaient également :

Éric CHANAL - Directeur Général, Célia DUBERTRAND - Directrice Générale Adjointe Administration Ressources, Déborah TANGUY - Directrice Générale Adjointe Responsable des Projets

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Bureaux syndicaux

Validation du compte-rendu de la réunion de bureau précédente

Le compte rendu de la réunion de Bureau n'appelle pas de remarque et est validé à l'unanimité. Il sera diffusé sur le site internet du SIAH.

Agenda des Élus 2023

Benoît JIMENEZ présente l'agenda des Élus.

La tenue d'un Bureau supplémentaire le 18 décembre est confirmée. Par ailleurs, une CAO est planifiée à cette même date.

Maurice MAQUIN ne pourra pas assister au bureau et à la CAO programmés le 4 décembre.

Éric CHANAL interviendra, en collaboration avec le bureau d'études qui accompagne le SIAH sur le site du Vignois, dans le cadre des rencontres naturalistes d'Île-de-France programmées le samedi 2 décembre prochain.

Procédures juridiques

Déclaration sans suite du marché de travaux divers d'entretien et de petites réparations des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales (Marché n° G 24 - Lot n° 1 : Réparation des ouvrages de surface (regard, avaloir ...) et de leurs proches avoisinants)

Déborah TANGUY rappelle que ce sujet a été évoqué lors du dernier bureau qui a émis un avis favorable à l'inscription à l'ordre du jour du Comité Syndical programmé le 11 décembre 2023 une nouvelle délibération portant sur le lancement de la procédure d'attribution et la signature du marché public avec le(s) titulaire(s), ainsi que la signature d'un avenant de prolongation du marché de travaux en cours qui arrive à son terme le 31 décembre 2023.

Attribution de marchés publics

Attribution du marché public de prestations météorologiques en observations, prévisions et climatologie (Marché n° 06-23-38)

Après exposé par Déborah TANGUY et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué à METEO FRANCE pour un montant de 31 600,81 € HT et pour une durée d'un an reconductible 3 fois.

Foncier

Régularisations foncières avec Grand Paris Aménagement dans le cadre de la ZAC du Bois du Temple sur le territoire des communes de Puiseux-en-France et Louvres

Déborah TANGUY précise que le Préfet du Val d'Oise a déclaré d'utilité publique, au profit de Grand Paris Aménagement, le projet d'aménagement de la ZAC du Bois du Temple, en avril 2021.

L'ordonnance d'expropriation a quant à elle été rendue par le Tribunal Judiciaire de Pontoise, le 26 octobre 2021, notamment pour la parcelle appartenant au SIAH située sur la commune de Puiseux-en-France.

Parmi les parcelles incluses dans le périmètre de la DUP, plusieurs emprises faisaient déjà l'objet de discussions entre le SIAH et le propriétaire, en vue de régulariser la situation foncière du bassin dit « Coudray », réalisé par le syndicat en 2009/2010. En effet, l'ouvrage hydraulique empiète en partie sur la zone de la ZAC.

L'expropriation au profit de GPA étant intervenue avant que la régularisation ait pu être menée avec l'ancien propriétaire, GPA a proposé au Syndicat de les lui rétrocéder pour un montant de 8 092 €.

Par ailleurs, deux parcelles appartenant au SIAH, situées à Puiseux-en-France et à Louvres, sont incluses dans le périmètre de cette ZAC. Grand Paris Aménagement a donc sollicité le Syndicat afin de procéder à une cession amiable pour un montant total de 10 406 €.

Après exposé par Déborah TANGUY, le Bureau autorise le Président à signer tous les actes relatifs à l'acquisition par le syndicat des parcelles cadastrées section ZE n° 108-110-112 sur la commune de Puiseux-en-France, et à la cession au profit de GPA de la parcelle cadastrée section ZE n° 80 à Puiseux-en-France, ainsi que de la parcelle cadastrée section ZA n° 141 à Louvres.

Signature d'un acte de constitution d'une servitude de passage de canalisations d'eaux usées et d'eaux pluviales avec la commune d'Écouen

Déborah TANGUY précise que Madame le Maire de la commune a signé l'acte de constitution de servitudes visant à régulariser le passage d'environ 1843 mètres de canalisations d'eaux usées et d'eaux pluviales. La servitude est consentie à titre gracieux.

Après exposé par Déborah TANGUY, le Bureau autorise le Président à signer cet acte de constitution d'une servitude de passage.

ASSAINISSEMENT

Invitation à la cérémonie de signature du projet NPNRU des quartiers du Puits-la-Marlière, Derrière-les-Murs et du Village le 22 novembre 2023 à 18h00

Didier GUÉVEL, Maurice MAQUIN et Déborah TANGUY assisteront à la cérémonie de signature du projet NPNRU des quartiers du Puits-la-Marlière, Derrière-les-Murs et du Village programmée le 22 novembre 2023 à Villiers-le-Bel.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GÉMAPI)

Organisation d'une réunion avec la chambre d'agriculture

Déborah TANGUY indique que la programmation de cette rencontre est en cours, y participeront Didier GUÉVEL, Maurice MAQUIN, Christiane AKNOUCHE, Jean-Pierre LECHAPTOIS, Jean-Charles BOCQUET.

RESSOURCES HUMAINES

Prime d'État de pouvoir d'achat

Benoit JIMENEZ rappelle les conditions et les modalités de versement de cette prime de pouvoir d'achat exceptionnelle, dont la mise en place est facultative et nécessite la prise d'une délibération après avis du Comité Social Territorial.

Le Bureau émet un avis favorable quant à l'octroi de cette prime exceptionnelle aux agents du SIAH.

Ce point sera inscrit à l'ordre du jour du prochain CST, programmé le 11 mars 2024.

Participation du SIAH à la mutuelle

Le Bureau émet un avis favorable quant à l'augmentation de la participation du SIAH au financement de l'assurance complémentaire des agents, selon des modalités et des critères qui restent à approfondir et valider.

Fin de la réunion de bureau à 10h45

Prochaine réunion de bureau lundi 04 décembre 2023 à 9h30